



Extrait du registre des délibérations

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Mercredi 25 février 2026

Albertville, Allondaz, Beaufort, Bonvillard, Césarches, Cevins, Cléry, Cohennoz, Crest-Voland, Esserts-Blay, Flumet, Frontenex, Gilly-sur-Isère, Grésy-sur-Isère, Grignon, Hautecluse Les Salles, La Bâthie, La Giétaz, Marthod, Mercusy, Montailleur, Monthion, Notre-Dame-de-Bellevue, Notre-Dame-des-Millières, Pallaz, Plancherine, Queige, Roignat, Sainte-Hélène-sur-Isère, Saint-Nicolas-la-Chapelle, Saint-Paul-sur-Isère, Saint-Vital, Thénay, Tournon, Tour-en-Savoie, Ugine, Venthou, Verrens-Arvey, Villard-sur-Doron

Le Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération Arlysère, légalement convoqué le 18 février 2026, s'est réuni le Mercredi 25 février 2026 à 18h00, en séance publique à la Salle polyvalente à Frontenex, sous la présidence de Franck LOMBARD, Président.

Nombre de membres en exercice : 73 / Quorum : 37

Nombre de délégués présents :

53 délégués présents dont 1 suppléant

Nombre de membres représentés : 7

Délégués titulaires présents :

COMMUNE D'ORIGINE	Prénoms	NOMS
ALBERTVILLE	Michel	BATAILLER
ALBERTVILLE	Hervé	BERNAILLE
ALBERTVILLE	Fatiha	BRIKOU AMAL
ALBERTVILLE	Jean-François	BRUGNON
ALBERTVILLE	Frédéric	BURNIER FRAMBORET
ALBERTVILLE	Lysiane	CHATEL
ALBERTVILLE	Josiane	CURT
ALBERTVILLE	Jean-François	DURAND
ALBERTVILLE	Laurent	GRAZIANO
ALBERTVILLE	Jean-Pierre	JARRE
ALBERTVILLE	Pascale	MASOERO
ALBERTVILLE	Philippe	PERRIER
ALBERTVILLE	Dominique	RUAZ
ALBERTVILLE	Christelle	SEVESSAND
ALLONDAZ	Frédérique	DUC
BATHIE (LA)	Jean-Pierre	ANDRE
BEAUFORT SUR DORON	Christian	FRISON ROCHE
CESARCHES	Hervé	MURAZ DULAURIER
CEVINS	Philippe	BRANCHE
COHENNOZ	Christian	EXCOFFON
ESSERTS-BLAY	Raphaël	THEVENON
FRONTENEX	Claude	DURAY
GIETTAZ (LA)	Noël	BIBOLLET
GILLY SUR ISERE	Jean-Marc	DESCAMPS
GILLY SUR ISERE	Pierre	LOUBET

GILLY SUR ISERE	Sylvie	RUFFIER DES AIMES
GRESY SUR ISERE	François	GAUDIN
GRIGNON	François	RIEU
HAUTELUCE	Bernard	BRAGHINI
MARTHOD	Marie-Paule	BENZONELLI
MERCURY	Yves	DUNAND
MERCURY	Evelyne	MARECHAL
MERCURY	Alain	ZOCCOLO
NOTRE DAMÉ DE BELLECOMBE	Philippe	MOLLIER
NOTRE DAME DES MILLIERES	André	VAIRETTO
PALLUD	James	DUNAND SAUTHIER
PLANCHERINE	Jean-Pierre	FAZZARI
QUEIGE	Edouard	MEUNIER
ROGNAIX	Patrice	BURDET
SAINT NICOLAS LA CHAPELLE	Ghislaine	JOLY
SAINT PAUL SUR ISERE	Robin	DEVRIEUX-PONT
SAINT VITAL	Serge	DAL BIANCO
TOURNON	Sandrine	BERTHET
TOURS EN SAVOIE	Yann	MANDRET
UGINE	Michel	CHEVALLIER
UGINE	Mustapha	HADDOU
UGINE	Franck	LOMBARD
UGINE	Nathalie	MONVIGNIER MONNET
UGINE	Simon	OUVRIER-BUFFET
UGINE	Françoise	VIGUET CARRIN
VENTHON	Claude	REUIL BAUDARD
VERRENS-ARVEY	Christian	RAUCAZ

Délégués suppléants présents :

COMMUNE D'ORIGINE	Prénoms	NOMS
MONTHION	Jean-Marc	SOULLIE

Délégués représentés :

Bérénice LACOMBE	ALBERTVILLE	Ayant donné pouvoir à Frédéric BURNIER FRAMBORET
Claudie LEGER	ALBERTVILLE	Ayant donné pouvoir à Philippe PERRIER
Sabrina BARBERO	LA BATHIE	Ayant donné pouvoir à Jean-Pierre ANDRE
Lina BLANC	GRIGNON	Ayant donné pouvoir à François RIEU
Jean- Claude SIBUET-BECQUET	MONTAILLEUR	Ayant donné pouvoir à Yann MANDRET
Sophie BIBAL	UGINE	Ayant donné pouvoir à Pierre LOUBET
Emmanuel HUGUET	VILLARD SUR DORON	Ayant donné pouvoir à Christian FRISON ROCHE

Simon OUVRIER BUFFET est le Secrétaire de séance.

**Objet : Agriculture – Elaboration du 4^{ème} Plan Pastoral Territorial (PPT) Arlysère –
Demande de subventions**

Rapporteur : M. le Président

Le Plan Pastoral Territorial du Beaufortain, Val d'Arly et Grand Arc se terminera en 2026. Depuis sa mise en place en 2009, le dispositif a déjà été renouvelé deux fois.

A ce jour, pour la programmation 2022/2026, 20 dossiers ont été cofinancés par la Région sur 7 Communes (Ugine, Tours en Savoie, Queige, Notre-Dame-des-Millières, La Giettaz, Hauteluce et Beaufort) pour un montant de 308 608 € de crédits Région.

Afin de poursuivre la dynamique engagée par l'Agglomération sur la thématique agricole et pastorale depuis plus de 15 ans et d'être opérationnel pour financer de nouveaux projets en 2027, il convient d'élaborer et de déposer, au cours de l'année 2026, un nouveau plan pastoral pour la période 2027/2031. Ce sera le 4^{ème} Plan Pastoral porté par le territoire. La réécriture comprendra trois axes :

1. Connaissance du pastoralisme et des enjeux associés.

Une étude permettra d'actualiser les données concernant le domaine pastoral des 39 Communes du territoire sous la forme d'un atlas de 15 à 20 cartes commentées à partir des données extraites de l'enquête pastorale et enrichies de connaissances de terrain.

Un croisement de ces données pastorales avec les autres enjeux du territoire liés à l'environnement, aux espaces forestiers, à la ressource en eau, à la prédation, à la biodiversité, au multi-usage et aux enjeux économiques sera également réalisé.

Deux sujets seront approfondis lors d'ateliers thématiques : l'impact du changement climatique sur l'alpagisme et le multi-usage sur les espaces pastoraux.

Une journée de visite de terrain avec les nouveaux membres du comité de pilotage sera organisée en complément pour les aguerrir aux enjeux agricoles et pastoraux du territoire.

Les résultats de l'étude et des ateliers thématiques seront présentés en comité de pilotage.

2. Définition concertée des orientations stratégiques pastorales 2027-2031 et mise en perspective par rapport aux deux dernières programmations

A partir des données descriptives du pastoralisme, des enjeux identifiés et grâce à l'analyse des résultats des PPT 2022/2026 et antérieurs, les membres du comité de pilotage travailleront sur la rédaction des fiches actions 2027/2031, du budget et du plan de financement prévisionnel.

3. Gouvernance

A partir des nouvelles règles édictées par la Région et du bilan réalisé auprès des membres du comité de pilotage, la gouvernance du prochain dispositif sera élaborée et consignée dans un nouveau règlement intérieur.

La nouvelle programmation issue de ces travaux sera validée en Conseil Communautaire courant 2026 et déposée auprès des financeurs.

Il convient ainsi d'approuver l'élaboration du 4^{ème} PPT en 2026 et le dépôt d'une demande de subvention auprès du FEADER couvrant les frais liés à la prestation d'accompagnement de la SEA 73.

Pour l'année 2026, le montant de la prestation de la SEA pour l'élaboration du 4^{ème} PPT est de 14 364 € TTC. La demande de subvention porterait sur un soutien à hauteur de 80 % des coûts HT (répartis à 43% de part FEADER et 57% de part Région), sous réserve de leur acceptation.

Le plan de financement prévisionnel pour l'élaboration du 4^{ème} PPT Arlysère est le suivant :

DEPENSES	HT	TTC
Prestation d'accompagnement à l'élaboration du 4 ^{ème} PPT	11 970 €	14 364 €
TOTAL	11 970 € HT	14 364 € TTC

RECETTES	HT		TTC	
FEADER	4 117,68	43% de 80%	4 117,68	28,7%
Région AURA	5 458,32	57% de 80%	5 458,32	38%
Autofinancement CA Arlysère	2 394,00	20%	4 788,00	33,3%
TOTAL	11 970 €		14 364 €	

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- *approuve le projet d'Elaboration du 4^{ème} Plan Pastoral Territorial (PPT) ;*
- *approuve le coût prévisionnel de l'opération pour un montant de 11 970 € HT soit 14 364 € TTC ;*
- *approuve le plan de financement du projet faisant apparaître le coût prévisionnel et les financements sollicités ;*
- *autorise M. le Président, ou à défaut son représentant, à déposer auprès du FEADER une candidature pour la mesure T01 - Déployer une stratégie locale de développement « agri-forêt » afin de bénéficier d'un soutien financier pour l'élaboration du 4^{ème} Plan Pastoral Territorial sur le territoire d'Arlysère en 2026 ;*
- *autorise M. le Président, ou à défaut son représentant, à déposer auprès de la Région Auvergne – Rhône-Alpes une demande de candidature pour l'élaboration du quatrième PPT 2027 / 2031 ;*
- *inscrit les crédits nécessaires au budget de la Communauté d'Agglomération Arlysère ;*
- *approuve le principe de substitution financière de la collectivité en cas de non obtention d'un des soutiens sollicités et prendre en charge par l'autofinancement les dépenses ci-dessus en cas de financements externes inférieurs au prévisionnel ;*
- *autorise M. le Président, ou à défaut son représentant, à demander toute autre subvention éventuelle auprès de différents partenaires, en plus des financements listés ci-dessus ;*
- *autorise M. le Président, ou à défaut son représentant, à faire toutes démarches pour mener à bien cette opération et à signer les documents correspondants.*

Le secrétaire de séance
Simon OUVRIER-BUFFET

Extrait certifié conforme et exécutoire
Le Président
Franck LOMBARD

